

Avis de constitution

SOCIETE « LAFFITTE CONSTRUCTION »

Siège ABIDJAN COCODY, 7EME TRANCHE, Lot 6  
8EME TRANCHE CDY/2PLTX, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 28/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LAFFITTE CONSTRUCTION »

Objet : CONSTRUCTION BATIMENT D'HABITATION,  
COMMERCIAUX, INDUSTRIELS OU INFRASTRUCTURES  
PUBLIQUE

TRAVAUX GENIE CIVIL, BTP  
ELECTRICITE, PLOMBERIE, MUS, CHARPENTES,  
MENUISERIE

GESTION DE PROJET, GROS OEUVRE RENOVATION  
ET TRANSFORMATION

ACHATS ET VENTES DES BIENS MEUBLES ET  
IMMEUBLES

ACHATS ET VENTES DE MATERIELS DE  
CONSTRUCTION

ACHATS ET VENTE DE MATERIELS, MOBILIER ET  
FOURNITURE DE BUREAU

VENTE DE PRODUITS COSMETIQUES ET  
ALIMENTAIRE

HOTELLERIE, RESTAURATION, TOURISME

TRANSPORT

IMPORT-EXPORT

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de  
commerce.

La prise de participation dans toute société

existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Trente Mille (30,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY, 7EME TRANCHE, Lot 6 8EME TRANCHE CDY/2PLTX, Ilot 1

Dirigeant(s) M GNAGNE AGNIMEL VINCENT DE PAUL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09919 du 22/09/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°58365/GTCA/RC/2025 du 22/09/2025

